Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_71-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 04 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-71

En exercice : 27
Présents (P) : 26
Excusés (E) :
Pouvoirs : 1
Nombre de votes : 27

L'an deux mil vingt-six, le 04 mai 2026, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Roland HERCOUËT en date du 24 avril 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Charléric BANCHEREAU (P), Gérard BERRÉE (P), Sophie BLEJEAN (P), Dominique BOISSEL (P), Christophe CHEVALIER (P), Fleur DE LAUNAY (P), Emilie DEGHAYE (E – A donné pouvoir à Annick AUBIN), Claire DESMARS (P), Stéphanie DUMAND (P), Laurent DUMERCY (P), Laëtitia ELIE (P), Florence FRETAY (P), Audrey GRUEL (P), Roland HERCOUËT (P), Casimir LECHEVALIER (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Pascal MOISAN (P) Ange PRIOUL (P), Julien QUERBOUËT (P), Michèle RAULLINE (P), Ronan RIOU (P), Catherine ROBIN (P), Olivier ROPERT (P), Eric VALLET (P), Eva WARNS (P)

Secrétaire de séance : Annick AUBIN

DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS
ASSOCIATION BRUDED

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_71-DE

***Vu** les statuts de Brocéliande Communauté*

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, créé en 2005, BRUDED est un réseau de partage d'expérience entre collectivités dans tous les champs du développement durable qui regroupe 280 communes et 4 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique.

Le réseau met en lien des élus « qui ont fait » avec des élus « qui veulent faire », pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations concrètes de développement durable et solidaire. BRUDED capitalise des expériences innovantes sur toutes les thématiques qui concourent au développement équilibré des territoires, en particulier la revitalisation des centres-bourgs et le soutien à l'emploi local durable, la transition écologique ainsi que les démarches et gouvernances participatives.

Objectifs et actions du réseau

1. Partager les expériences des collectivités adhérentes
2. Capitaliser les démarches et les réalisations
3. Accompagner les expérimentations des collectivités qui en font la demande pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en 2017, le conseil communautaire a décidé d'adhérer à l'association BRUDED pour y trouver à la fois un soutien méthodologique dans la mise en œuvre du programme d'actions, l'expérience capitalisée auprès des autres territoires adhérents et surtout le partage de ces expériences entre élus de d'autres collectivités.

L'adhésion de l'EPCI à BRUDED sous-entend sa participation au réseau, conformément à la charte établie par le réseau. Il faut que l'EPCI ait une volonté à mener une politique globale de développement locale durable pour partager ses projets, démarches, réalisations, etc … mais également d'aider d'autres collectivités à avancer dans ce sens en toute sincérité.

Afin de participer à la vie du réseau, Brocéliande Communauté doit être représentée parmi les membres de l'assemblée délibérante de l'association BRUDED par **un titulaire** et par **un suppléant**.

Au sens de l'article L. 2121-21 Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, **le vote doit être opéré à bulletin secret**.
Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.
Le **Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret** aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :

- de PROCEDER à un vote à main levée
- de DESIGNER pour représenter Brocéliande Communauté auprès de l'association BRUDED :
  - Ange PRIOUL – Maxent en qualité de titulaire
  - Annick AUBIN – Saint-Thurial en qualité de suppléante

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 05 mai 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Roland HERCOUËT